



Commission paritaire nationale de
l'emploi et de la formation
professionnelle de la Pharmacie
d'officine

Siège de la Commission : 13 rue Ballu 75009 PARIS

DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 12 JUIN 2023 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

CQP dermo cosmétique pharmaceutique

dont la formation est accessible aux personnes habilitées à délivrer le médicament au public dont les titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie,

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidates du centre de **TOULOUSE (31)** à :

ARNALDY Marlene
BOULADE Tessa
CHOPIN Marie avec Félicitations du Jury
COMBARIEU Amelie
COUTINHO Erika
DELMAS Iliana
DJAYETTE Cylia
FOUNEAU Marion
HUTTIN Tiffany
LACOMBE Pauline
LAGURGUE Sarah
LECLERCQ Lauriane
MAHILLON Jessica
MICHAUX Coralie
OLIE Lucie
RAMONGASSIE Lucie
RASPAUD Chloé
SAINT GERMES Marine
SERIEYS Emilie
SEVENIE Cécilia
SORIANO Emeline
ULIAN Léa
URBANSKI Matthias
VERHAEGHE Maëlys
ZERROUKI Sabrina

Fait à Paris, le 12 juin 2023
le président du jury



Philippe DENRY

Décision à titre purement informatif.

Seul le diplôme signé par la présidente du jury fait foi et atteste de la possession du CQP.

Cette publication est effectuée sous réserve des éventuelles erreurs matérielles.